



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux
de lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel
Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

Secteur ouest : C. Dorofieff : 03 87 66 12 49
Secteur sud est : N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

Tél. 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

Tél. 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Elevage bovins lait :

Tél. 03 87 66 12 46

Elevage bovins viande :

Tél. 03 87 66 12 46

Elevage ovin :

C. Vaillant : 06 80 61 85 80

Identification bovins, ovins, caprins :

Tél. 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherle : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Service régional Form'agir :

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@lorraine.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 09 69 36 35 99

apprentissage@lorraine.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture
www.moselle.chambre-agriculture.fr
www.lorraine.mesparcelles.fr



La betterave sucrière s'invite au pays de Sarrebourg

Depuis ce printemps une nouvelle culture a fait son apparition dans le paysage autour de Sarrebourg-Phalsbourg : la betterave sucrière.

Suite à la fin des quotas betteraviers en 2017, le groupe Cristal Union a décidé d'augmenter son volume de collecte de 20 %. Cette stratégie a conduit la coopérative sucrière à proposer aux agriculteurs du Sud-Est mosellan de se lancer dans cette culture, totalement nouvelle pour eux. Le choix du secteur n'est pas anodin car limitrophe de l'Alsace (région historiquement productrice) et assez proche de l'usine d'Erstein qui a pour objectif de porter son volume de collecte à 7.500 ha dès 2017.

Les agriculteurs locaux volontaires se sont engagés par contrat pour dix ans sur une certaine surface, moyennant certaines garanties de prix pour les premières années et en devenant membres de la coopérative.

Marges brute et rendements

Du point de vue économique, en comparant les résultats du groupe local «Gestion de parcelles» de la Chambre d'Agriculture pour la culture de colza et les chiffres prévisionnels avancés par Cristal Union pour la betterave, la marge brute pour un rendement de 70 t/ha en betteraves est comparable à un colza à 32 q/ha (frais de récolte inclus). Pour les betteraves il faut ajouter la souscription de parts sociales à raison de 1000 €/ha étalée sur neuf ans. Mais l'intérêt pour la dizaine d'agriculteurs locaux qui se sont engagés va au-delà de cette première approche. «Pour nous, éleveurs, nous espérons réaliser des éco-



La betterave sucrière se plaît bien en «terre blanche» et valorise bien les effluents d'élevage.

nomies de charges importantes grâce à l'accès privilégié et à des prix attractifs aux sous-produits de la transformation des betteraves que sont les pulpes pour l'alimentation des bovins et les écumes pour la fertilité de nos sols» déclare Bruno Jacob, agriculteur à Hérange qui a souscrit pour 4 hectares.

Une bonne tête d'assolement

Côté agronomique, la betterave sucrière se plaît bien en «terre blanche» et valorise bien les effluents d'élevage. C'est une

bonne tête d'assolement qui sera suivie généralement d'un blé. Elle exige un respect scrupuleux de l'itinéraire technique, notamment au niveau du désherbage pour maîtriser certaines adventices problématiques comme le chénopode. Le désherbage mécanique dont notamment le binage est bien valorisé. Parmi les contraintes, il n'est pas conseillé de revenir sur la même parcelle avant 5-6 ans. Enfin le chantier de récolte comporte des risques de tassement de sol s'il est réalisé en conditions humides.

L'adaptation de cette culture à ce secteur ne devrait pas poser de problème particulier comme l'a montré l'expérience de culture de betteraves fourragères, relancée depuis trois ans dans le canton voisin d'Albestroff, avec des résultats intéressants malgré les stress climatiques à répétition.

Denis GIESSINGER, agronome

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Tél. 03 87 66 12 44 ou 06 78 08 36 56
denis.giessinger@moselle.chambagri.fr

♦ Actions

Bilan de moisson en AB

Une trentaine d'agriculteurs bio se sont réunis le jeudi 11 août en soirée à Delme. Animée par Pierre Dolle du service agronomie-environnement et membre de l'équipe bio de la Chambre d'agriculture de la Moselle, cette rencontre a permis à chacun de faire un retour sur la campagne 2017 et d'évoquer les prochains semis.

Des flops...

Les difficultés exprimées concernent en 1er lieu les implantations de fourragères : qu'elles aient eu lieu en fin d'été/automne 16 ou au printemps 17, sous couvert de céréales ou pas, la répartition aléatoire des précipitations a généré de 25 à 50 % d'échecs selon les secteurs. Dans la majorité des situations, le relais a été pris par des méteils récoltés en immature.

Autre difficulté rencontrée, en céréales d'hiver, des peuplements

épis/m² trop faibles, liés à des levées irrégulières, un hiver froid et le printemps limitant le tallage.

Des tops

L'ensemble des participants obtient des rendements plutôt satisfaisants : de 25 à 40 q en blé d'hiver et de 30 à 50 q en méteils. Une productivité qui

s'explique par une forte minéralisation de printemps, une météo défavorable à l'expression de la concurrence adventive et un complexe maladie absent.

Et des idées...

Les échanges ont permis d'aborder des thématiques nouvelles pour certains, tels que le mode

de récolte en graine des fourragères (trèfle, luzerne, ray-grass), la conduite de la betterave fourragère ou encore du maïs population (lignée). Enfin la réunion a permis de dégager certaines offres de prestation, comme le semis, le désherbage mécanique (herse étrille, roto-étrilleuse, houe rotative, bineuse et encore écimeuse) ou encore le tri.

En bref, une soirée conviviale, productive et riche en échanges entre des exploitants récemment convertis (ou en cours de conversion) en bio et des exploitants plus expérimentés. Cette action sera reconduite en 2018. N'hésitez pas à vous rapprocher du service agronomie pour toute information sur la conduite des cultures AB.



Echanges entre exploitants récemment convertis à l'Ab et exploitants plus expérimentés.

Service agro-environnement
Pierre Dolle, agronome
Tél : 03 87 66 12 42 - 06 80 45 83 96
pierre.dolle@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 01/09/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.